

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 8

Artikel: Valais : quotas : les Valaisannes se mobilisent

Autor: pbs

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne

Le fruit des femmes

(sk) – Deux cent quinze interventions féministes ou égalitaires ont été déposées au Parlement du canton de Berne entre 1981 et 1993. C'est ce que constate le Bureau de l'égalité bernois dans une analyse qui vient de paraître. L'auteure de ce travail, Christa Schönbächler Hauser, a sélectionné les interventions propres à promouvoir les femmes et l'égalité des sexes, mais également celles pouvant avoir des répercussions indirectes sur le statut des hommes et des femmes.

Le nombre des interventions en faveur d'une politique de l'égalité représente 5% de toutes les interventions parlementaires durant la période considérée. Ce n'est que dans les années huitante que leur nombre a augmenté de manière significative. La présence de femmes au Grand Conseil (8,6% en 1981, 17,5% en 1993) a manifestement influencé ce résultat. Plus des deux tiers de ces postulats ont en effet été déposés par des femmes. Le taux de réussite reflète les rapports de force au sein du Parlement: ce sont les deux grands partis bourgeois (PRD et UDC) et les partis confessionnels dont les interventions aboutissent le plus souvent.

Dans certains cas, le bureau de l'égalité a pu directement influencer la réponse du Gouvernement, en participant aux travaux de rédaction. De manière générale, cette analyse souligne l'effort d'information et de sensibilisation déployé par le bureau de l'égalité. S'il n'a pas été répercuté directement sur les décisions

du Parlement, il a contribué de manière certaine à promouvoir le dialogue sur la condition des femmes et la politique d'égalité.

Le rapport d'analyse (92 p. A4) est disponible au prix de 7 francs au Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme, Postgasse 68, 3000 Berne 8, tél. 031/633 75 77.

Berne – Bienne

Des métiers en mutation

(ph) – A Bienne, l'Espace de Femmes pour la Formation et l'Emploi (EFFE) innove en organisant deux journées de réflexions consacrées au métier de ménagère. Ces journées seront suivies le soir d'une conférence tout public sur ces mêmes thèmes.

EFFE, c'est en fait depuis plus d'une année un lieu d'accueil, d'information et de formation pour la réinsertion ou la réorientation professionnelle des femmes francophones des régions environnantes de Bienne. Ce centre propose également nombre de cours s'adressant à des chômeuses et des chômeurs et ayant trait au développement personnel (prendre confiance, mieux connaître ses intérêts), au changement de cap (repandre un emploi, parfaire ou acquérir une formation) et, notamment, au plaisir de communiquer (oser prendre la parole, écrire avec plaisir). Dans cette même lignée, EFFE propose donc deux journées de réflexion. La première, intitulée «Le métier de secrétaire,

entre tradition et mutation», s'adresse aux femmes secrétaires, employées de commerce ou de bureau, qui souhaitent réfléchir à leur itinéraire professionnel. Elle s'adresse également à celles qui veulent changer leur pratique professionnelle, à celles qui ne se sentent pas à l'aise dans la sphère commerciale, à celles qui ont atterri dans ce domaine sans l'avoir vraiment voulu...

Françoise Messant-Laurent, sociologue et auteure du livre *La secrétaire modèle*, donnera trois conférences au cours de la journée du 7 novembre. Le matin, elle s'exprimera sur le thème «Le métier de secrétaire: les images, les valeurs liées au métier». L'après-midi, la conférencière abordera le thème des mutations technologiques qui modifient le travail de secrétaire, les nouvelles voies à explorer. Enfin, le soir, en collaboration avec l'Ecole professionnelle commerciale et l'Orientation professionnelle de Bienne, Françoise Messant-Laurent débattrà du métier de secrétaire entre tradition et mutation.

La seconde journée organisée par EFFE se préoccupe davantage d'un tout autre métier, celui de ménagère, qui, il est vrai n'est pas incompatible avec celui de secrétaire. «Ménagère, un métier?»: Jacqueline Berenstein-Wavre et Alda De Giorgi, animatrices du Collège du travail, du Syndicat des personnes actives au foyer (SPAF) et auteures de *Evaluer le travail domestique, pourquoi?*, aborderont la question sous plusieurs angles.

Le matin, les deux conférencières s'exprimeront sur le thème «Evaluer le travail domestique, pourquoi? Comment?». Leurs interventions seront suivies de tra-

vail en groupes. L'après-midi, les participantes traiteront de la reconnaissance de la valeur du travail domestique. Et, le soir, le SPAF présentera son histoire et ses activités.

Si vous désirez participer à l'une ou l'autre de ces journées, contactez EFFE, rue Haute 4, 2502 Bienne, tél. 032/22 66 02.

La journée sur le métier de secrétaire se déroulera le lundi 7 novembre de 9 h à 16 h 30. Délai d'inscription 24 octobre – Prix: 60 francs. Celle sur le métier de ménagère est programmée pour le 28 novembre de 9 h à 16 h 30. Délai d'inscription lundi 14 novembre – Prix: 40 francs.

Jura

Elections paritaires

(sk) – La parité hommes-femmes sur les listes du Parti socialiste jurassien. Telle a été la volonté du PSJ dans le cadre des élections cantonales du 23 octobre prochain. Candidates et candidats seront ainsi à égalité pour l'élection au Parlement dans les trois districts du canton.

La seule ministre en place actuellement aurait dû figurer sur une liste unique de la gauche. En raison du refus de son parti, Combat socialiste, la liste de gauche pour le gouvernement contiendra le nom de cinq candidat-e-s, quatre socialistes et un popiste, dont une seule femme, Monique Cossali Sauvin, juriste et présidente du groupe Unité socialiste au Législatif de Delémont. Précisons que, depuis l'élection partielle de 1993, qui a vu l'arrivée au pouvoir d'Odile Montavon, le PSJ n'a plus de représentant au gouvernement jurassien. Une bataille à suivre, puisque les prises de position de cette dernière semblent passablement contestées dans le Jura.

Valais

QUOTAS Les Valaisannes se mobilisent

(pb) – Le Valais se trouve dans la queue du peloton en matière de représentativité féminine dans les parlements. A l'appel de Sylvia Schouwey, présidente du Parti écologiste, un comité de soutien à l'initiative dite «du 3 mars» est né à l'automne 1993. Ce comité, informel, rassemble des représentantes de tous les partis du Bas-Valais à l'exception des libérales. Il a, à ce jour, récolté près de 1250 signatures. Pour faire avancer leur cause, ces

Inform...elles

• Connaissez-vous les devoirs et les droits principaux qui vous lient à votre conjoint? Choix du domicile, entretien de la famille, régime matrimonial...? Un dépliant édité par le Groupe interdépartemental de politique familiale et le Service de prévoyance et d'aide sociale vous apportera les réponses aux questions les plus courantes que vous pourriez vous poser. A commander gratuitement au SPAS, Bâtiment administratif de la Pontaise, 1014 Lausanne.

• Adresses pour les femmes et la famille dans toute la Suisse romande, et même en France voisine, bref descriptif des activités et prestations offertes. Vous les trouverez dans la brochure-guide éditée par F-Information et remise à jour chaque année. Elle répond aux besoins de la vie quotidienne, permet à chacun-e de s'informer sur des sujets aussi divers que le droit, les possibilités de formation, les loisirs, etc. A commander pour le prix de Fr. 14.- (frais d'envoi compris) auprès de F-Information, case postale 125, 1211 Genève 7. F-Information organise de nombreuses activités. Renseignements au 022/740 31 00.

• Les mères sont polluantes. Leur dévouement et leur amour excessif sont la cause des maux de notre monde occidental actuel. Et les pères sont empêchés d'assumer leur paternité. Voici en quelques mots résumé - de manière certes provocante - le thème du dernier livre (*Les Fils d'Oreste ou la Question du Père*, Editions Flammarion, 1994) de Christiane Olivier, célèbre psychanalyste française. Son premier livre, *Les Enfants de Jocaste*, publié en 1980, a été un best-seller dans toute la francophonie. Adulé par les uns, fortement critiqué par les autres, il n'avait à l'époque laissé personne indifférent, un vrai pied dans une fourmière.

Ayant commencé en 1980 par essayer de «délibérer les femmes de leur esclavage de mère», Christiane Olivier rappelle aujourd'hui que «le père existe, qu'il peut et doit prendre sa place auprès de l'enfant, que le paternage et le maternage doivent être conjoints». En d'en fournir les recettes... Curieusement, tout le monde semble d'accord cette fois-ci, les milieux de gauche comme ceux de droite.

Pour en savoir plus, Christiane Olivier donnera une conférence sur le thème: **Les pères, de l'autorité à l'amour, samedi 12 novembre 1994 à 20 h 30 à l'aula du Collège Saint-Michel de Fribourg.**

courageuses militantes ont besoin de l'appui du plus grand nombre. Des bénévoles seraient les bienvenues, pour récolter des signatures, lors de manifestations ou de votations. Le délai de récolte expire le 21 mars 1995, rappelons-le. Valaisannes, si, vous aussi, voulez agir pour que les choses changent un peu plus vite, appelez Sylvia Schouwey, 026/46 19 27 ou le Bureau de l'égalité, 027/21 52 58.

Vaud

Système électoral en question

(sch) – Les citoyens et citoyennes, tout comme les politiciens et politiciennes, ont toutes les raisons de souhaiter une réforme du système électoral vaudois:

- depuis des années, l'on peste parce que la belle salle du Grand Conseil ne contient pas les 200 places nécessaires aux 200 députés;
- le système électoral imaginé par Gabriel Desplands dans les années soixante favorise par trop le seul Parti radical (il n'offre guère de chances aux petits partis et aux femmes);
- les 30 arrondissements électo-

raux (donnant droit, chacun, à 1 député de base + 1 à 36 autres sièges selon la population de l'arrondissement) représentent une machine lourde et compliquée génératrice de toutes sortes d'injustices;

– 200 députés coûtent cher et l'on est à l'ère des recherches d'économies.

Depuis des années motions et interpellations se suivent pour proposer des solutions réglant l'un ou l'autre problème. Cet été, le bouillonnement d'idées a repris aussi bien au Grand Conseil qu'en dehors :

1. le Conseil d'Etat, conscient de l'urgence de ce problème, est en train de nommer une commission extraparlamentaire chargée d'examiner le dossier «élections cantonales» (3 motions en cours) et de faire des propositions;
2. le Parti socialiste a décidé à fin août le principe d'une initiative constitutionnelle sur le mode d'élection du Grand Conseil mais en a remis le lancement à plus tard;
3. le POP et les Verts ont convoqué quinze jours plus tard une conférence de presse où ils ont exposé leurs souhaits: diminuer le nombre de députés et le nombre de circonscriptions;

ils pourraient lancer aussi une initiative;

4. le groupe A Propos, qui cherche depuis deux ans une formule plus satisfaisante de répartition des compétences entre l'Etat et les communes, souhaite aussi un nouveau découpage électoral et parle également de lancer une initiative!

Et les femmes dans tout cela?

C'est Irène Gardiol qui, lors de la conférence de presse du GPE et du POP, a exposé son analyse féministe du système électoral vaudois. Persuadée que ce dernier n'est pas favorable à l'élection des femmes, notamment dans les petits arrondissements électoraux, elle se déclare en faveur d'un nouveau découpage du canton. Des cercles donnant droit à 10 sièges au moins élimineraient en partie cette inégalité des chances indéniable devant l'urne entre les candidats et les candidates.

Pour nous convaincre, elle donne des chiffres: «Lors des élections de mars 1994, 17 arrondissements électoraux ayant 2 à 5 sièges totalisent 60 députés, dont 7 femmes (ou 11,66%); 10 arrondissements ayant 6 à 9 sièges totalisent 77 députés dont 16 femmes (ou 20,78%); 3 arrondissements ayant droit à plus de 10 sièges totalisent 63 députés dont 18 femmes (ou 28,57%).» Il est donc bien clair que plus un arrondissement électoral est grand plus une candidate a de chances d'être élue.

Le Grand Conseil actuel compte 41 députées (soit 20,5%), mais il y avait 28% de candidates: «Il faut donc tordre le cou à l'impresion largement répandue que s'il y avait des candidates, elles seraient élues», dit encore Irène Gardiol pour qui une meilleure représentation des femmes est aussi importante que celle des petites formations politiques dans notre législatif cantonal.

COURRIER

Honorer Taslima sans insulter Salman

L'article sur Taslima Nasrin que Femmes Suisses a fait paraître dans son dernier numéro a suscité quelques réactions. Nous en publions une ci-dessous:

«J'ai été profondément troublé par la lecture de l'article «Taslima Nasrin: ses écrits suscitent des passions meurtrières», paru dans Femmes Suisses d'août-septembre 1994.

L'article de Maryam Khan-Akbar est si insultant pour Salman Rushdie qu'il est difficile de savoir si son auteure souhaitait informer ou nuire.

Le paragraphe consacré à Rushdie vise délibérément au-dessous de la ceinture. Question rhétorique («N'a-t-il pas été motivé par le désir du gain?»), à laquelle l'auteure de l'article n'attend naturellement pas de réponse; contre-vérité («un écrivain que rien, si ce n'est une féroce ambition, ne distinguait de ses collègues») à propos de l'un des écrivains de la langue anglaise les plus connus et les plus inventifs, traduit en vingt langues, ayant reçu le Booker Prize en 1981, etc. et tout cela avant la publication des *Versets sataniques*. Nouvelle question lourde de sous-entendus et plutôt grotesque («Faut-il voir dans le choix du titre une orchestration de Salman Rushdie destinée à chauffer à blanc les opinions publiques en vue de quelque ténébreux dessein?»), et de plus parfaitement gratuite, sauf à imaginer une bien improbable cabale de sa part, ce que l'auteur de l'article semble pourtant, sans bien sûr apporter le moindre élément de preuve, insinuer («quelque ténébreux dessein»). Lourde sottise («Rushdie escomptait bien que son livre ne passerait pas inaperçu»), comme si un auteur écrivait pour n'être pas lu!

Et l'avalanche de fausses questions se poursuit, faisant de «l'indignation des croyants» le moteur de l'activité créatrice de Rushdie, des croyants qui, dans leur immense majorité, n'ont jamais lu l'ouvrage incriminé et n'en connaissent donc que l'interprétation tendancieuse et déloyale qu'en ont faite ceux qui rêvent d'être ses bourreaux. Enfin, l'auteur feint de se demander à qui profite le crime («à qui profite ce climat de guerre idéologique?»), alors que Salman Rushdie, pour échapper à ses tueurs, doit se cacher depuis cinq ans.

On attend en vain le moindre signe de compassion de la part de Maryam Khan-Akbar.

Etait-il donc nécessaire de chercher à salir Rushdie pour honorer Taslima Nasrin? J'avoue ne pas comprendre les visées de l'auteur. Je crois cependant du devoir de toute honnête personne de refuser la calomnie, et de rappeler haut et fort quel écrivain enthousiasmant et clairvoyant est Salman Rushdie, combien il a lutté, par ses écrits, contre l'intolérance, et dans quelle douloureuse solitude il est contraint de vivre aujourd'hui. Si l'on doute de son talent et de son humanité, qu'on lise «Haroun et l'océan d'histoires» (qu'il a écrit à l'intention de son fils, éloigné de lui pour les raisons que l'on sait), livre merveilleux de sensibilité et d'imagination.

Bien à vous, en souhaitant ardemment que, comme le dit la formule, l'opinion de Maryam Khan-Akbar ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction!»

Pierre-Alain Gendre, Grand-Lancy

Agenda

Savoir et connaissance

Dans la semaine du 10 au 16 octobre, le Centre de documentation Filigrane présentera, 2, rue de la Tannerie à Carouge-GE, une exposition sur le thème des femmes et de la science. Présentation d'ouvrages, agrémentée d'illustrations sur le thème choisi. Renseignements et horaires au 022/301 37 89/95.

Eclairer l'obscur

Jeanne Hersch, Gabrielle et Alfred Dufour poursuivront l'entretien entrepris dans leur dernier ouvrage *Eclairer l'obscur* (Ed. L'Age d'Homme, 1986) le mardi 4 octobre 1994 à 20 h 00 au Centre de Rencontres de Cartigny. Entrée libre. Renseignements 022/756 14 47.

Oser entreprendre

Le Centre de liaison des associations féminines genevoises met sur pied la 4^e session du cours «Connaître pour oser entreprendre» destiné à toutes les femmes et qui aura lieu tous les mardis de novembre. Au programme: assurances sociales, avec Christiane Brunner, médiation de la famille, droit au travail, etc. Programme complet et renseignements au 022/310 66 55 ou 022/732 10 00.

Auto-défense

Oui, vous avez un potentiel de force et de puissance. Oui, vous êtes en mesure de vous défendre et de ne plus avoir peur. Les stages d'auto-défense permettent aux femmes et aux adolescentes de prévenir des situations de violences verbales ou physiques. Alors n'hésitez plus, prenez l'un des cours proposés par l'Association d'autodéfense pour femmes, case postale 118, 1211 Genève 9. Tous renseignements au 022/734 55 56.

A savourer des yeux et des oreilles

Douze années de fidélité conjugale et Plumette plonge dans le bonheur et les affres d'un amour clandestin. Ainsi commence l'histoire des *Aventures de Plumette et de son premier amant* (Ed. Zoé, 1981). Aujourd'hui, le récit d'Amélie Plume vient d'être mis en musique et en scène par la Compagnie Sans Aucun Doute. Le résultat est à voir au Théâtre Saint-Gervais à Genève du 18 au 30 octobre prochain. Réservations et heures de représentation 022/732 20 60.